

N° 75-001-X au catalogue

L'EMPLOI ET LE REVENU EN

PERSPECTIVE

Avril 2009

Vol. 10, n° 4

■ La semaine de travail
de la famille



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

À votre service...

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit doit être adressée à : *L'emploi et le revenu en perspective*, 170, promenade Tunney's Pasture, 9-A6, Jean-Talon, Statistique Canada, Ottawa, (Ontario), K1A 0T6 (téléphone : 613-951-4628; courriel : perspective@statcan.gc.ca).

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télé-communications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 75-001-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de choisir la rubrique « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

L'emploi et le revenu en perspective

(n° 75-001-X au catalogue; also available in English: *Perspectives on Labour and Income*, Catalogue no. 75-001-X) est publié trimestriellement par le ministre responsable de Statistique Canada. ©Ministre de l'Industrie, 2008. ISSN : 1492-4978.

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s).

Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, 100, promenade Tunney's Pasture, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0 ^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
P	provisoire
r	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la <i>Loi sur la statistique</i>
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Faits saillants

Dans ce numéro

■ La semaine de travail de la famille

- Le nombre moyen d'heures travaillées contre rémunération des couples est passé de 58 à 65 heures par semaine entre 1976 et 2008, allant de pair avec le nombre accru des familles à deux soutiens.
- Bien que les couples à deux soutiens soient devenus le type de famille le plus répandu (7 couples sur 10 en 2008), la moyenne de leurs heures de travail combinées est demeurée stable à environ 77 heures par semaine au cours des 30 dernières années.
- Le nombre moyen d'heures hebdomadaires des conjoints et des conjointes au sein d'un couple à deux soutiens a convergé en passant d'une différence de 9 heures en 1997 (43 et 34 respectivement) à 7 heures en 2008 (42 et 35), plaçant ainsi les deux tiers des couples dans la catégorie du même nombre d'heures de travail (un écart d'au plus 10 % séparant leurs heures de travail).
- En 2008, les gains horaires des conjointes correspondaient à 81 % de ceux des conjoints. Depuis que les heures et les possibilités de gagner de l'argent ont augmenté pour les conjointes, leur contribution globale aux gains hebdomadaires de la famille a augmenté de façon soutenue de 1997 à 2008, pour atteindre 41 % (740 \$) en 2008.
- Un quart des hommes et un tiers des femmes faisant partie d'un couple à deux soutiens ont déclaré ressentir un grand stress lié au manque de temps en 2005. Toutefois, même en ayant le choix, la majorité d'entre eux ont indiqué leur préférence pour le même nombre d'heures de travail, voire davantage.

Perspective

Conférence socioéconomique 2009 de Statistique Canada

La Conférence socioéconomique de Statistique Canada sert de tribune annuelle pour la recherche empirique permettant de mieux comprendre les enjeux économiques et sociaux et ceux reliés à la santé et à l'environnement. Plusieurs ateliers portant sur des questions de santé ont été organisés.

Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter le site Web de la conférence au <http://www.statcan.gc.ca/conferences/socioecon2009/index-fra.htm>

L'EMPLOI ET LE REVENU EN

PERSPECTIVE

LA REVUE PAR EXCELLENCE

sur l'emploi et le revenu de Statistique Canada

**Oui, je désire recevoir L'EMPLOI ET LE REVENU EN PERSPECTIVE
(N° 75-001-XPf au catalogue)**



Abonnez-vous aujourd'hui à *L'emploi et le revenu en perspective!*

BON DE COMMANDE

ENVOYEZ À
Statistique Canada
Division des finances
100, promenade du
Pré-Turney, 6^e étage
Ottawa (Ontario)
Canada, K1A 0T6

TÉLÉPHONE
1-800-267-6677

Mentionnez PF027090

TÉLÉCOPIEUR
1-877-287-4369
613-951-0581

COURRIEL
Infostats@statcan.gc.ca

Nom _____

Entreprise _____ Service _____

Adresse _____ Ville _____ Province _____

Code postal _____ Téléphone _____ Télécopieur _____

Courriel _____

N° au catalogue	Titre
75-001-XPf	L'emploi et le revenu en perspective

*Frais de port : aucuns frais pour les envois au Canada. À l'extérieur du Canada, veuillez ajouter les frais de port comme indiqué. Les clients canadiens ajoutent soit la TPS de 6 % et la TVP en vigueur, soit la TVH (TPS numéro R121491807). Les clients de l'étranger paient en dollars canadiens tirés sur une banque canadienne ou en dollars US tirés sur une banque américaine selon le taux de change quotidien en vigueur. Les ministères du gouvernement fédéral doivent indiquer sur toutes les commandes leur code d'organisme RI _____ et leur code de référence RI _____

Vos renseignements personnels sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Statistique Canada utilisera les renseignements qui vous concernent seulement pour effectuer la présente transaction, livrer votre(s) produit(s), annoncer les mises à jour de ces produits et gérer votre compte. Nous pourrions de temps à autre vous informer au sujet d'autres produits et services de Statistique Canada ou vous demander de participer à nos études de marché.

Si vous ne voulez pas qu'on communique avec vous de nouveau pour des promotions ou des études de marché , cochez la case correspondante.

MODALITÉS DE PAIEMENT *(cochez une seule case)*

Veuillez débiter mon compte : MasterCard VISA American Express

N° de carte _____ Date d'expiration _____

Signature _____

Détenteur de carte *(en majuscules s.v.p.)* _____

Paiement inclus _____ \$

Signature de la personne autorisée _____

Abonnement	Canada (\$ CA)	Quantité	Total \$ CA
1 an	63,00		
2 ans	100,80		
3 ans	132,30		
Total			
TPS (6 %)			
TVP en vigueur			
TVH en vigueur (N.-É., N.-B., T.-N.-L.)			
Frais de port : États-Unis 24 \$ CA, autres pays 40 \$ CA			
Total général			

La semaine de travail de la famille

Katherine Marshall

La semaine de travail rémunéré a récemment connu une diminution constante au Canada et dans la plupart des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (Usalcas, 2008). Bien qu'une baisse du temps moyen passé au travail puisse laisser entendre plus de temps libre pour l'individu, le temps disponible passé en famille dépend des horaires combinés de travail rémunéré des membres de la famille. En fait, le total des heures de travail de la famille a augmenté, car le nombre de personnes qui travaillent au sein de la famille a augmenté. En 2008, les couples comptant deux soutiens représentaient les trois quarts du total des couples avec des enfants à charge — une augmentation par rapport à un peu plus du tiers en 1976. Bien que les heures de travail rémunéré soient bien documentées, on possède moins de renseignements au sujet des heures et des gains liés à l'emploi *au sein* des familles.

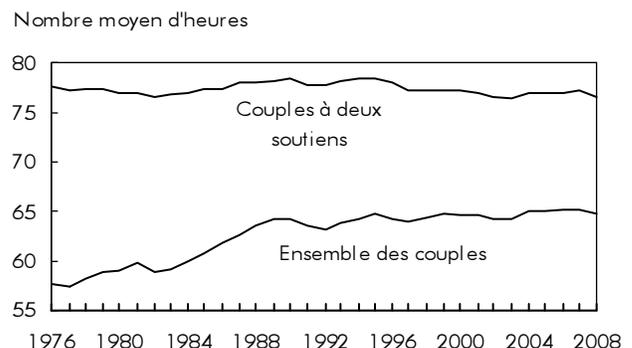
Davantage de familles à deux revenus signifie moins de temps libre pour le travail non rémunéré et les loisirs. On pourrait craindre que les parents passent moins de temps avec leurs enfants. Toutefois, ce n'est pas nécessairement le cas parce que les gens font des choix quant à la façon dont ils occupent leur temps. En effet, les recherches ont montré que les mères et les pères dans les familles comptant deux soutiens ont accru le temps qu'ils passent à s'occuper des enfants, et ce, au détriment d'autres activités (Bianchi, 2000 et Marshall, 2006).

La pression et le stress que subissent les parents essayant de gérer à la fois les responsabilités professionnelles et les responsabilités familiales sont une autre préoccupation. L'enjeu consistant à jongler avec le travail rémunéré et le travail non rémunéré a favorisé la création de divers programmes et politiques en milieu de travail comme les initiatives pour les personnes à

charge, la gestion du stress lié au travail et à la vie personnelle, les régimes de travail flexibles, les congés et avantages sociaux (RHDCC, 2007). La compréhension de la dynamique du marché du travail au sein des familles facilite la progression du développement de ces pratiques.

Le troisième champ d'intérêt majeur est la spécialisation des rôles familiaux. D'après les recherches, bien que les couples partagent de plus en plus les responsabilités économiques et domestiques au sein des familles, la répartition du travail selon le sexe est toujours évidente (Marshall, 2006). Dans de nombreux couples comptant deux soutiens, les femmes continuent de consacrer relativement plus de temps aux tâches domestiques et les hommes plus de temps aux tâches économiques. L'augmentation du nombre de couples comptant deux soutiens a ralenti, il est donc possible que l'évolution des structures de soutien de la famille au sein des couples ait ralenti également.

Graphique A Hausse des heures de travail des familles due au nombre accru de couples à deux soutiens, mais stabilité des heures chez ces derniers



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Katherine Marshall est au service de la Division de l'analyse des enquêtes auprès des ménages et sur le travail. On peut la joindre au 613-951-6890 ou à perspective@statcan.gc.ca.

Cette étude utilise l'Enquête sur la population active (EPA) pour examiner les tendances par rapport au total des heures travaillées par les couples (ceux comprenant au moins un conjoint occupant un emploi), la répartition des familles comptant un soutien et celles comptant deux soutiens et la proportion des heures travaillées et des gains par les deux soutiens¹ au cours de la dernière décennie. Finalement, l'Enquête sociale générale est utilisée pour étudier les heures de travail selon les préférences et les impressions sur l'équilibre travail-vie personnelle et le stress personnel dans les couples comptant deux soutiens (voir *Sources des données et définitions*).

Un jour de plus dans la semaine de travail de la famille

Le total des heures de travail hebdomadaires des couples est passé d'une moyenne de 57,6 en 1976 à une moyenne de 64,8 en 2008 (graphique A), ce qui représente une augmentation de 13 % et l'équivalent de presque un jour entier de travail rémunéré par semaine (7,2 heures). Cependant, cette tendance cache un changement dans le type de famille à soutien (familles comptant un soutien contre familles comptant deux soutiens), même si la moyenne d'heures pour chaque type n'a pas changé. En d'autres termes, plus de familles ont deux soutiens simultanés², mais le temps passé au travail par les familles comptant deux soutiens est demeuré très stable. En 1976, les heures combinées des conjoints et des conjointes dans les couples comptant deux soutiens atteignaient une moyenne de 77,6, tandis que cette moyenne était de 76,7 en 2008. La moyenne légèrement plus élevée en 1976 peut être expliquée par l'inclusion des heures supplémentaires habituelles parmi les employés avant 1997 (voir *Sources des données et définitions*). Comme pour le total des heures de la famille, l'année 2008 a été la première en cinq ans au cours de laquelle les heures des couples comptant deux soutiens ont considérablement changé, diminuant de 0,5 depuis 2007, ce qui reflète probablement le ralentissement de l'économie mondiale.

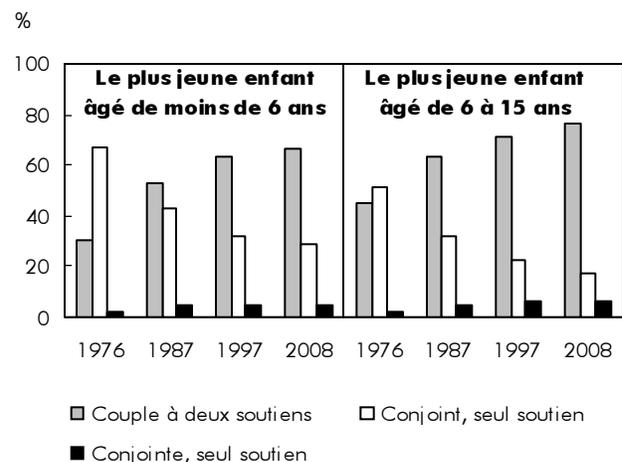
La proportion des couples dans lesquels les deux conjoints gagnent un revenu a augmenté de façon continue pour passer de 4 sur 10 au milieu des années 1970 à environ 7 sur 10 à la fin des années 1990, quand les chiffres ont commencé à se stabiliser (68 % en 2008). Le taux de croissance plus lent du nombre de couples comptant deux soutiens au cours des dix dernières années se reflète dans le nivellement du total des heures de travail de la famille. Tandis que le nombre de familles à un soutien a diminué, le rôle du soutien de

la famille au sein de ces familles a changé. De 1976 à 2008, la proportion des familles dans lesquelles seul le conjoint travaille est passée de 53 % à 21 %, tandis que la proportion de celles dans lesquelles seule la conjointe travaille est passée de 4 % à 10 %. Ces tendances sont davantage accentuées au sein des familles ayant des enfants à charge à la maison. Par exemple, la proportion des familles comptant deux soutiens ayant des enfants d'âge préscolaire à la maison (âgés de moins de six ans) est passée de 31 % à 67 % au cours des trente dernières années, tandis que la proportion des familles ayant des enfants plus âgés (les plus jeunes ayant de 6 à 15 ans) est passée de 45 % à 77 % (graphique B). Le reste de cet article s'attarde à la dynamique de l'emploi au sein des familles comptant deux soutiens de 1997 (lorsque l'Enquête sur la population active a commencé à recueillir des données sur les gains) à 2008. Depuis 1997, les heures habituelles incluent seulement les heures travaillées pour une paye régulière.

La semaine de travail se normalise

Bien que la moyenne des heures combinées de travail des couples comptant deux soutiens soit restée autour de 77 depuis 1997, la répartition autour de cette

Graphique B Aujourd'hui, la grande majorité des couples ayant des enfants sont des couples à deux soutiens



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Sources des données et définitions

L'**Enquête sur la population active (EPA)** est une enquête-ménage mensuelle qui recueille des renseignements concernant l'activité sur le marché du travail durant une période d'une semaine et elle couvre toutes les personnes âgées de 15 ans et plus. L'enquête porte notamment sur des questions concernant les heures hebdomadaires habituelles et réelles passées à exercer un emploi principal et tout autre emploi. Ce document examine les heures travaillées habituellement, ce qui reflète mieux l'emploi du temps de travail hebdomadaire moyen ou régulier des familles.

L'**Enquête sociale générale (ESG)** est une enquête-ménage annuelle qui recueille des renseignements relatifs à un large éventail de tendances sociales et d'enjeux politiques. Les données sont recueillies mensuellement par un membre du ménage âgé de 15 ans ou plus. Deux des cycles relatifs au temps utilisé, 1998 et 2005, ont recueilli des renseignements sur les « horaires surchargés » (voir définition ci-dessous) et sur la préférence relative aux heures de travail parmi les personnes occupant un emploi à plein temps.

La population cible comprend tous les couples mariés et les couples en union libre dont au moins un conjoint occupe un emploi au moment de l'enquête. Les couples comptant **un seul soutien** sont ceux dont un des deux conjoints occupe un emploi et l'autre est en chômage ou ne fait pas partie de la population active. Les couples comptant deux soutiens sont ceux dont les deux conjoints occupent un emploi pendant la semaine de référence de l'enquête. Les couples comptant deux soutiens peuvent également être définis comme étant le conjoint et la conjointe déclarant un revenu d'emploi au cours de l'année précédente. Le taux des familles comptant deux soutiens en fonction de la participation actuelle au marché de l'emploi sera inférieur à celui qui sera calculé en utilisant le taux du revenu d'emploi annuel. L'EPA recueille les renseignements relatifs à l'activité sur le marché du travail au niveau de chaque personne. Pour cette étude, les facteurs de pondération du nombre total d'individus ont été divisés par deux pour refléter le nombre de couples. Par exemple, en 2008, les 12 188 000 conjoints et conjointes de mêmes ménages correspondent à 6 094 000 couples.

Les **heures effectivement travaillées** pendant la semaine de référence incluent les heures supplémentaires rémunérées ou non rémunérées. Cette mesure reflète les augmentations et les diminutions temporaires du nombre d'heures travaillées chaque semaine en raison de maladie, de vacances, d'heures supplémentaires et d'horaires de travail irréguliers.

Les **heures habituellement travaillées** ne comprennent pas les heures supplémentaires. Pour les employés autonomes, elles font référence au nombre habituel d'heures travaillées pour leur entreprise au cours d'une semaine type, qu'elles soient payées ou non. La définition des heures habituelles est restée inchangée pour le travailleur auto-

nome depuis 1976. Toutefois, avant 1997, les employés devaient inclure les heures supplémentaires dans leurs estimations si celles-ci étaient habituelles dans leur emploi du temps. Même si le changement pourrait entraîner une légère tendance à la baisse dans les estimations des heures habituelles, il n'est pas censé être problématique pour cette étude étant donné que l'accent est mis sur les dynamiques du changement au sein des familles. En d'autres termes, toute tendance à la baisse dans les estimations influencerait de la même façon sur les heures des conjoints et des conjointes.

Les catégories de **soutien secondaire, de soutien égal et de soutien principal** sont déterminées en fonction de la contribution de chaque conjoint au niveau du temps global passé en travail rémunéré par semaine et en fonction de leurs rémunérations horaires et hebdomadaires. Les partenaires sont définis comme ayant les mêmes heures ou des heures ou des gains égaux s'ils représentent de 45 % à 55 % du total, comme secondaire s'ils représentent moins de 45 % et principal s'ils représentent plus de 55 %. Plusieurs études ont utilisé l'écart de 10 % pour représenter « égal » tandis que d'autres ont utilisé un écart plus grand, soit 20 % (Warren, 2004).

La collecte des renseignements relatifs aux **gains** a commencé en 1997 pour tous les employés pour leur emploi principal. Les répondants doivent consigner leur taux de rémunération horaire ou leur salaire de base (hebdomadaire, bihebdomadaire, etc.) avant impôts et autres retenues, y compris les pourboires, les commissions ou les primes. Les **gains horaires et hebdomadaires** sont calculés en utilisant les heures habituelles hebdomadaires de travail rémunéré.

Le stress lié aux **horaires surchargés** est déterminé par le nombre de réponses positives à 10 déclarations :

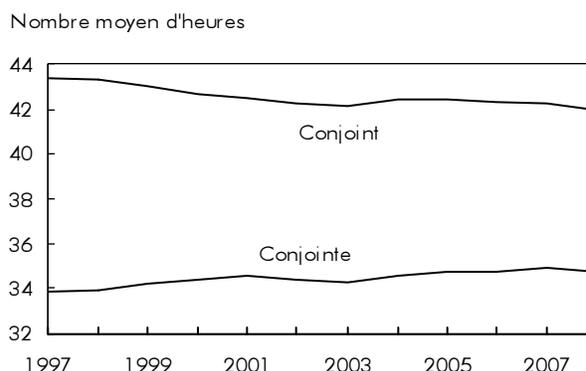
- Je prévois ralentir mon rythme de vie au cours de la prochaine année;
- Je me considère comme un bourreau de travail;
- J'ai tendance à réduire mes heures de sommeil lorsque j'ai besoin de plus de temps;
- À la fin de la journée, j'ai souvent l'impression que je n'ai pas accompli ce que je voulais accomplir;
- Je crains de ne pas passer assez de temps avec ma famille ou mes amis;
- Je suis constamment tendu parce que je veux en accomplir plus que je ne peux en faire;
- Je me sens pris dans une routine quotidienne;
- Je sens que je n'ai plus le temps de m'amuser;
- Je me sens souvent tendu lorsque je manque de temps;
- J'aimerais passer plus de temps seul.

Une personne qui répond « oui » à au moins sept de ces énoncés est considérée comme une personne ayant des horaires extrêmement surchargés (Frederick, 1993).

moyenne a changé au cours des dernières années. En 2008, 59 % des couples comptant deux soutiens ont travaillé de 65 à 80 heures combinées par semaine, une hausse par rapport à 54 % en 1997 (tableau 1). L'augmentation des heures « normales » est principalement due aux faibles diminutions dans les proportions des familles effectuant de courtes et de longues heures de travail. De plus, même si environ un quart des familles comptant deux soutiens ont travaillé plus de 80 heures par semaine au cours de toutes les années prises en compte, la moyenne de ces couples travaillant de longues semaines est passée de 99 heures en 1997 à 96 heures en 2008. Des études montrent que les couples travaillant plus de 100 heures combinées par semaine sont particulièrement stressés par le manque de temps et ont plus tendance à signaler des niveaux accrus de stress dans la vie personnelle (Jacobs et Gerson, 2001; Larochelle-Côté et Dionne, à paraître).

Cependant, le véritable sujet sous-jacent à la normalisation des heures pour les couples comptant deux soutiens est le changement dans la contribution globale de chaque conjoint. Bien que la durée de la semaine de travail de la famille soit restée inchangée, la moyenne d'heures des conjointes a augmenté continuellement tandis que celle des conjoints a diminué (graphique C). La répartition des heures individuelles des conjoints et

Graphique C Baisse soutenue de l'écart entre les heures du conjoint et de la conjointe dans un couple à deux soutiens depuis la fin des années 1990



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Tableau 1 Nombre d'heures des familles et des conjoints dans les couples à deux soutiens

	Moyenne	Moins de 65	65 à 80	Plus de 80
	heures		%	
Nombre d'heures des familles				
1997	77,2	19	54	26
2008	76,7	17	59	24
	Moyenne	Moins de 30	30 à 40	Plus de 40
Conjointes	heures		%	
1997	33,8	26	63	11
2008	34,7	21	68	10
Conjoints				
1997	43,3	4	64	32
2008	42,0	5	68	27

Note : Toutes les différences entre 1997 et 2008 sont statistiquement significatives au niveau de 0,05.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

des conjointes a évolué vers une semaine de travail normale, surtout pour les conjointes. Comme celles-ci travaillent plus d'heures, la proportion des couples à deux soutiens qui travaillent à temps plein est passée de 70 % à 74 % entre 1997 et 2008.

En 2005, la majorité des couples comptant deux soutiens travaillant à temps plein ont déclaré que leurs heures actuelles étaient l'arrangement qui leur convenait le mieux, mais 13 % des conjoints et 16 % des conjointes auraient préféré travailler moins d'heures en étant moins payés. De plus, les femmes dans les couples comptant deux soutiens signalent des niveaux de « contraintes de temps » et d'insatisfaction quant à leur équilibre travail-vie personnelle plus élevés que les hommes, surtout si elles ont des enfants d'âge préscolaire (voir *Perceptions et préférences des familles comptant deux soutiens*).

Convergence des heures chez les couples qui ont des enfants

La convergence des heures de travail rémunéré chez les couples comptant deux soutiens a mené à une augmentation de la contribution des conjointes au total des heures d'emploi de la famille, qui est passée de 43,8 % en 1997 à 45,3 % en 2008 (tableau 2). En d'autres termes, la différence nette dans les heures de travail hebdomadaires est passée d'une moyenne de 9 à 7, ce qui représente une augmentation de plus d'une

Tableau 2 Moyenne des heures travaillées par les conjoints dans les couples à deux soutiens

	1997				2008			
	milliers	Conjoint	Conjointe	Part de la	milliers	Conjoint	Conjointe	Part de la
				conjointe				conjointe*
		heures		%		heures		%
Couples à deux soutiens	3 437	43	34	43,8	4 173	42	35	45,3
Diplôme universitaire								
Les deux	426	42	34	44,8	703	41	35	46,2
Conjointe seulement	259	43	35	45,2	496	42	36	46,0
Conjoint seulement	318	42	33	43,4	386	41	33	44,8
Aucun	2 434	44	34	43,6	2 589	42	35	45,0
Enfants à la maison								
Le plus jeune âgé de moins de 6 ans	796	44	32	42,3	851	42	34	44,3
Le plus jeune âgé de 6 à 15 ans	949	44	33	43,0	1 041	43	34	44,6
Aucun de moins de 16 ans	1 692	43	35	45,0	2 282	42	35	45,9
Âge de la conjointe								
Moins de 35 ans	1 122	43	34	44,2	1 114	42	35	45,8
35 à 49 ans	1 775	44	34	43,8	1 984	43	35	45,1
50 ans ou plus	540	43	33	43,1	1 075	41	34	45,0
Catégorie de travailleurs								
Travailleurs rémunérés (les deux)	2 321	41	34	45,4	2 915	40	35	46,4
Conjointe rémunérée, conjoint travailleur autonome	563	49	33	40,4	668	46	34	42,2
Conjointe travailleuse autonome, conjoint rémunéré	248	43	34	44,2	288	41	34	45,5
Travailleurs autonomes (les deux)	304	53	35	39,7	302	48	36	42,3

* Toutes les augmentations par rapport à 1997 sont statistiquement significatives au niveau de 0,05 ou moins.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

semaine de travail à temps plein pour les femmes et une baisse de deux semaines pour les hommes, sur un an. D'autres recherches ont montré une convergence similaire dans les heures de travail rémunéré et non rémunéré chez les couples comptant deux soutiens³. Ces tendances laissent entendre que le modèle des couples comptant deux soutiens peut davantage évoluer vers ce qui a été désigné comme « les mariages à contribution égale des conjoints » [traduction] (Nock, 2001).

De nombreux facteurs peuvent influencer sur la convergence des heures de travail rémunéré des conjoints et des conjointes, notamment le changement de la structure industrielle et professionnelle, le niveau de scolarité et les occasions du marché du travail ainsi que les préférences et les choix des personnes et des familles. Des études récentes ont démontré que les longues

heures de travail ont diminué en raison d'une croissance de l'emploi dans le secteur des services, d'une baisse du travail autonome et des heures de travail autonome et d'une évolution vers des heures normales parmi les familles ayant un plus haut niveau de scolarité (Usalcas, 2008). Ces tendances sont plus susceptibles d'influer sur la moyenne d'heures des hommes, car ces derniers ont traditionnellement plus de chances de travailler de longues heures. En effet, les heures des conjoints dans les couples qui ont un travail autonome sont beaucoup plus similaires aujourd'hui que dans le passé. Par exemple, les couples dont les deux conjoints ont un travail autonome effectuaient en moyenne la plus longue semaine de travail en 1997 (88 heures combinées) et en 2008 (84 heures), mais tandis que la moyenne d'heures des conjointes était similaire au cours de ces deux années, les heures des conjoints sont passées de 53 à 48.

Bien qu'un plus haut niveau de scolarité puisse avoir un effet modérateur sur les longues heures, cela a aussi ouvert des occasions sur le marché du travail et renforcé la participation des femmes à la vie active. Au Canada, la proportion des femmes âgées de 25 ans ou plus, possédant un diplôme universitaire, est passée de 14 % en 1997 à 22 % en 2008 (pour les hommes, de 18 % à 23 %). De plus, les femmes plus jeunes ont désormais des niveaux de scolarité plus élevés que les hommes (en 2008, 32 % des femmes âgées de 25 à 44 ans avaient un diplôme universitaire contre 26 % pour les hommes) et par conséquent, le nombre de couples comptant deux soutiens comprenant une conjointe ayant un diplôme universitaire a considérablement augmenté. L'investissement plus grand des conjointes dans les études supérieures augmente leurs chances de forte participation à la vie active puisque les études universitaires sont associées à des taux d'activité plus élevés, des possibilités d'emploi de plus grande qualité et des gains plus élevés. En 1997 et en 2008, les heures des conjointes étaient en moyenne plus longues et les heures de la famille plus similaires lorsque les conjointes avaient fait des études universitaires.

On constate un autre changement notable dans les heures des conjoints quand des enfants à charge sont à la maison. La moyenne d'heures de travail rémunéré a

considérablement convergé chez les couples ayant des enfants âgés de moins de six ans à la maison. Les heures des conjointes sont passées de 32 à 34 depuis 1997 alors que celles des conjoints ont diminué, passant de 44 à 42. Non seulement le nombre d'heures est plus élevé pour les mères ayant de jeunes enfants, mais leur activité sur le marché du travail est passée de 37 % en 1976 à 72 % en 1997 et à 74 % en 2008, ce qui est une preuve supplémentaire que la maternité ne modifie pas les tendances de l'emploi des femmes de façon aussi importante que dans le passé. De même, l'implication croissante des hommes dans les responsabilités familiales telles que plus de temps consacré aux tâches ménagères et à la garde des enfants ainsi que la prise du congé parental peut être l'un des éléments justifiant la baisse de leurs heures de travail rémunéré. Comme le modèle des gains familiaux a évolué au fil du temps, les attentes associées aux rôles des conjoints ont également évolué (Beaujot, 2006).

Désormais, les conjointes contribuent davantage aux gains familiaux

En 2008, les couples comptant deux soutiens ayant un emploi rémunéré (70 % des couples) ont gagné en moyenne 1 770 \$ par semaine avant impôts, ce qui représente une augmentation réelle d'environ 10 % depuis 1997 (tableau 3). L'augmentation des gains est presque entièrement due aux rémunérations horaires plus élevées (hausse de 9,2 %) plutôt qu'au nombre plus important d'heures travaillées (0,8 %)⁴. L'écart bien documenté des gains entre les hommes et les femmes est clairement visible dans la moyenne des taux horaires des couples comptant deux soutiens, les conjointes gagnant 81 % de ce que gagnent les conjoints en 2008 (21,10 \$ contre 26,20 \$) (Drolet, à paraître). Néanmoins, cette différence s'est réduite depuis 1997. Les conjointes gagnaient alors 77 % de ce que gagnaient leurs conjoints. Les heures et la capacité de gagner de l'argent ayant augmenté pour les conjointes, leur contribution globale aux gains familiaux hebdomadaires a atteint 740 \$ en 2008, ce qui représente plus de 41 % du total (graphique D). Bien que le changement dans la contribution des conjointes aux heures et aux gains familiaux ait été relativement modeste depuis 1997, la tendance a montré des augmentations annuelles continues et souvent importantes au cours des dix dernières années.

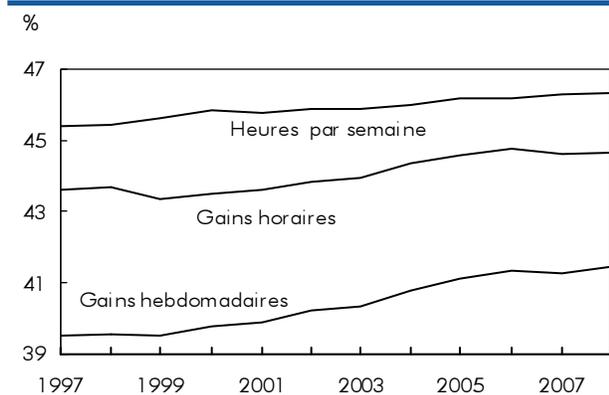
Tableau 3 Heures et gains moyens avant impôts des couples à deux soutiens ayant un emploi rémunéré

	Total	Conjoint	Conjointe
		heures	
Heures par semaine			
1997	74,7	40,8	33,9
2008	75,3	40,4	34,9
Variation (%)	0,8	-1,0	2,9
Gains horaires		\$ de 2008	
1997	21,60	24,40	18,80
2008	23,60	26,20	21,10
Variation (%)	9,2	7,5	12,2
Gains hebdomadaires		\$ de 2008	
1997	1 610	970	640
2008	1 770	1 040	740
Variation (%)	10,1	6,7	15,4

Note : Toutes les différences entre 1997 et 2008 sont statistiquement significatives au niveau de 0,05.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Graphique D Hausse de la part des conjointes dans les couples à deux soutiens quant aux heures travaillées et aux gains de la famille



Note : Emploi rémunéré dans le cas des deux conjoints.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Les heures des conjoints sont plus égales que leurs gains

Le soutien de famille principal est souvent défini comme étant le partenaire qui rapporte la plus grande partie du revenu de la famille, mais cette définition peut également être basée sur de la contribution en temps sur le marché du travail. Le temps est un facteur important dans la notion de spécialisation des rôles, et mettre l'accent uniquement sur l'aspect financier du soutien de famille « pourrait masquer des dimensions temporelles intéressantes concernant la répartition des rôles par sexe chez les travailleurs qui sont des soutiens de famille » [traduction] (Warren, 2004). En utilisant une catégorisation ordinaire des soutiens secondaires, des soutiens égaux et des soutiens principaux, on constate que 65 % des conjointes ont été considérées comme des salariées égales quant aux heures payées hebdomadaires en 2008, une hausse par rapport à 60 % en 1997 (tableau 6). En d'autres termes, presque les deux tiers des couples ont effectué des heures de travail hebdomadaires avec un écart maximal de 10 % entre les deux conjoints, ce qui signifie que chaque conjoint a apporté une contribution de 45 % à 55 % au total des heures hebdomadaires. Par exemple, si un couple avait une semaine de travail combiné de 80 heures, la contribution de la conjointe aurait été dans un intervalle de 36 à 44 heures.

En raison de leurs gains horaires plus faibles et de leurs semaines de travail relativement plus courtes, la plupart des femmes ont contribué à moins de 45 % des gains familiaux totaux, faisant de la majorité d'entre elles le soutien secondaire pour ces deux années. Cependant, de 1997 à 2008, la proportion de femmes représentant le soutien principal ou le soutien égal a augmenté, passant de 37 % à 42 %. La convergence progressive des heures et des rémunérations horaires des conjoints et des conjointes dans les couples comptant deux soutiens laisse entendre que les rôles économiques dans les familles continuent à évoluer et que la « contribution financière à part égale des ménages est en hausse » [traduction] (Raley et coll., 2006). Les changements de rôle de soutien de famille, comme celui qui survient lorsqu'une femme devient le soutien de famille principal ou lorsqu'une conjointe contribue autant ou plus en termes d'heures mais reste le salarié secondaire, peuvent entraîner des changements sociaux et psychologiques au sein de la famille. Les « implications des nouvelles modalités de gain pour le bonheur et le bien-être marital des couples » [traduction] méritent des études plus approfondies (Raley et coll., 2006).

Conclusion

Les heures de travail rémunéré combinées des couples ont augmenté, passant d'une moyenne de 58 par semaine en 1976 à une moyenne de 65 en 2008.

Tableau 6 Contribution des conjointes dans les couples à deux soutiens aux heures rémunérées et aux gains

	Soutien secondaire ¹	Soutien égal ²	Soutien principal ³
	%		
1997			
Heures par semaine	35	60	5
Gains horaires	53	33	14
Gains hebdomadaires	63	26	11
2008			
Heures par semaine	30	65	5
Gains horaires	49	33 ⁴	18
Gains hebdomadaires	57	27	15

1. Moins de 45 % du total pour la famille.
2. De 45 % à 55 % du total pour la famille.
3. Plus de 55 % du total pour la famille.
4. Seule catégorie non statistiquement significative par rapport à 1997 au niveau de 0,05.
Note : Emploi rémunéré dans le cas des deux conjoints.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Cependant, ces chiffres cachent deux tendances sous-jacentes, à savoir des changements dans le type de famille à soutien et dans les dynamiques des gains entre les conjoints. Le nombre de couples comptant deux soutiens est passé de 1,9 million (43 % des couples) à 4,2 millions (68 % des couples). Cependant, la moyenne des heures combinées des couples comptant deux soutiens est restée constante, à environ 77 par semaine.

Le nombre croissant de familles comptant deux soutiens travaillant à plein temps continue de faire de la conciliation travail-vie personnelle un problème important. Moins de familles ont un parent à domicile, à plein temps ou à temps partiel, pour les aider à s'occu-

per du ménage, pour assurer la garde des enfants et, de plus en plus, pour assurer des services aux aînés. Un nombre plus faible de familles comptant un soutien laisse entendre qu'« un déclin du soutien à domicile plutôt qu'une hausse des périodes de travail des individus souligne le sentiment croissant que les familles manquent de temps et que le travail et la vie de famille sont en conflit » [traduction] (Jacobs et Gerson, 2001). Environ un homme sur quatre dans les familles comptant deux soutiens avec de jeunes enfants à domicile, et plus d'une femme sur trois, ont signalé manquer sérieusement de temps, une situation liée à des taux bien plus bas de satisfaction relative à la conciliation travail-vie personnelle. Évidemment, les femmes ont aussi exprimé une plus grande insatisfaction en

Perceptions et préférences des familles comptant deux soutiens

Le temps devient un élément plus précieux lorsque l'on en a moins, et sans doute, les familles comprenant deux soutiens occupés à plein temps et des enfants d'âge préscolaire à domicile sont confrontés à des contraintes de temps relativement élevées. Outre le fait que le niveau de garde soit plus intense pour les jeunes enfants, les parents peuvent aussi être « touchés par la tension générée par les difficultés liées à la garde de jour » [traduction] (Barrette, 2009). En effet, 24 % des hommes et 38 % des femmes dans de telles familles signalent un grand stress lié aux horaires surchargés (tableau 4). Une personne ressent un stress important lié au manque de temps si elle a répondu « oui » à au moins 7 déclarations sur 10, y compris : « À la fin de la journée, j'ai souvent l'impression que je n'ai pas accompli ce que je voulais accomplir » ou « Je sens que je n'ai plus le temps de m'amuser » (voir *Sources des données et définitions* pour plus de détails). L'âge et la période de la vie jouent un rôle étant donné qu'aussi bien les hommes que les femmes sans enfant à charge à domicile présentent des taux de stress lié au manque de temps bien moins élevés.

Comme mentionné dans d'autres études, sans tenir compte de la présence ou de l'âge des enfants à domicile, les femmes occupant un emploi ont tendance à présenter des taux plus élevés de stress lié au manque de temps par rapport aux hommes occupant un emploi. Certaines explications possibles de cette différence peuvent être le temps disponible, les normes sociales relatives à ce que représente un parent qui réussit et la qualité du temps libre personnel (Marshall, 2006; Nomaguchi et coll., 2005). Les taux de stress lié au manque de temps pour l'année 2005 sont très similaires à ceux des parents travaillant tous les deux en 1992 et en 1998. Même si le degré de stress lié au manque de temps n'augmente peut-être pas chez les familles comptant deux soutiens, le nombre de personnes touchées est probablement plus élevé du fait de l'augmentation du nombre de familles comptant deux soutiens.

Il n'est pas surprenant de constater que le degré de satisfaction par rapport à la conciliation travail-vie personnelle diminue à mesure que le niveau de stress lié au manque de temps augmente. Par exemple, plus de 90 % des hom-

mes et des femmes dans des familles comptant deux soutiens et présentant un faible taux de stress lié au manque de temps se disent satisfaits de leur conciliation travail-vie personnelle, tandis que seulement la moitié de ceux présentant des taux élevés de stress lié au manque de temps se disent également satisfaits (graphique E). Un stress excessif lié au manque de temps est rattaché à une sensation moindre de bien-être pour les mères et les pères (Nomaguchi et coll., 2005). De plus, une exposition à long terme à un conflit travail-famille peut aussi avoir des conséquences négatives sur la santé physique (p. ex. hypertension, troubles cardiovasculaires, migraines) et sur la santé psychologique (p. ex. dépression, anxiété, irritabilité) (Frone, 2000 et Barrette, 2009).

Sur la question des préférences relatives aux heures de travail, la même proportion (60 %) d'hommes et de femmes d'une famille comptant deux soutiens et travaillant à plein temps a opté pour les mêmes heures et le même salaire (tableau 5). Un peu plus d'une personne sur 10 préférerait plus d'heures pour un meilleur salaire, tandis que 13 % des hommes et 16 % des femmes préféreraient moins d'heures pour un moindre salaire. Tandis qu'aucune différence n'a été observée en ce qui a trait aux préférences signalées pour les heures de travail parmi les hommes et les femmes sans enfant d'une famille comptant deux soutiens, le désir de travailler moins d'heures a augmenté pour atteindre 20 % pour les femmes ayant des enfants à domicile, et inversement, le désir de travailler plus d'heures a augmenté chez les hommes ayant des enfants d'âge préscolaire (19 %). Même parmi ceux présentant des niveaux élevés de stress lié au manque de temps ou une insatisfaction concernant la conciliation travail-vie personnelle, seulement environ un quart des hommes et des femmes ont signalé une préférence pour travailler moins d'heures et une personne sur 10 préférerait travailler encore plus d'heures, tandis que la moitié sont satisfaits de garder leur nombre d'heures actuelles. La réalité pourrait être la suivante : même si les personnes se sentent trop occupées, elles peuvent aussi avoir le sentiment qu'elles n'ont pas les moyens financiers de réduire leurs heures de travail rémunéré.

Perceptions et préférences des familles comptant deux soutiens (fin)

Tableau 4 Stress lié au manque de temps chez les couples à deux soutiens occupés à temps plein

	Score lié à un horaire surchargé ¹		
	0 à 3 ²	4 à 6	7 à 10 ²
Total		%	
Hommes	46	35	19
Femmes	33	36	30
Le plus jeune enfant âgé de moins de 6 ans			
Hommes	39*	36	24*
Femmes	22*	41	38*
Le plus jeune enfant âgé de 6 à 15 ans			
Hommes	39*	42	19
Femmes	27*	40	34*
Aucun enfant de moins de 16 ans			
Hommes	50	32	18
Femmes	39	34	27

* Différence significative par rapport à leurs homologues n'ayant pas d'enfant de moins de 16 ans.

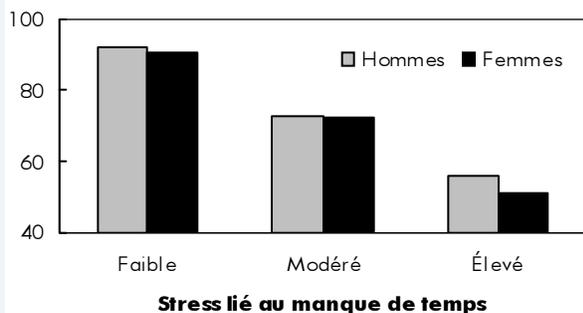
1. Voir *Sources des données et définitions* pour plus de détails.

2. Toutes les différences entre les hommes et les femmes sont statistiquement significatives au niveau de 0,05.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2005.

Graphique E Chez les couples à deux soutiens occupés à temps plein, la satisfaction quant à la conciliation travail-vie recule lorsque le stress lié au manque de temps croît

Satisfaction liée à la conciliation travail-vie (%)



Note : Voir *Sources des données et définitions* pour plus de détails sur le stress lié au manque de temps.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2005.

Tableau 5 Préférences liées aux heures de travail chez les couples à deux soutiens occupés à temps plein

	Moins d'heures, salaire moindre	Plus d'heures, meilleur salaire	Aucun changement
			%
Couples à deux soutiens			
Hommes	13*	14	60
Femmes	16	12	60
Enfants à la maison			
Le plus jeune âgé de moins de 6 ans			
Hommes	12*	19*	59
Femmes	20	11	57
Le plus jeune âgé de 6 à 15 ans			
Hommes	13*	11	63
Femmes	19	10	61
Aucun de moins de 16 ans			
Hommes	13	14	60
Femmes	14	14	61
Stress lié au manque de temps			
Élevé (score de 7 à 10)			
Hommes	22	14	53
Femmes	23	13	51
Faible (score de 0 à 3)			
Hommes	10	11	66
Femmes	11	12	67
Conciliation travail-vie			
Insatisfaits			
Hommes	26	13	46
Femmes	30	10	47
Satisfaits			
Hommes	9	15	64
Femmes	11	13	66

* Différence significative entre les hommes et les femmes au niveau de 0,05.

Note : La catégorie « Aucune de ces réponses » ne figure pas dans le tableau.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2005.

matière de conciliation travail-vie personnelle (CTV) par rapport à leurs homologues masculins. Chose intéressante, la majorité des hommes et des femmes ayant exprimé un important manque de temps et une insatisfaction en matière de CTV ont signalé leur préférence pour le nombre d'heures actuelles de travail voire, pour plus d'heures, ce qui laisserait entendre que dans certains cas la sécurité économique de la famille est peut-être considérée comme plus importante que le bien-être personnel. Il existe de plus en plus de documents relatifs au besoin d'un lieu de travail offrant un soutien familial, y compris des guides pour aider les employeurs, les gestionnaires et les décideurs à introduire de tels accommodements (voir, par exemple, Barrette, 2009 et Lero et coll., 2009).

Les structures de rémunération au sein des familles comptant deux soutiens ont aussi changé. La moyenne des heures hebdomadaires des conjoints et des conjointes a convergé en passant d'une différence de plus de 9 en 1997 (43,3 et 33,8 respectivement) à un peu plus de 7 en 2008 (42,0 et 34,7), plaçant ainsi les deux tiers des couples dans une même catégorie de nombre d'heures de travail (un écart d'au plus 10 % séparant leurs heures). Cependant, la combinaison d'heures relativement moins élevées et de gains horaires plus faibles a placé plus de la moitié des femmes (57 %) comme soutien secondaire en 2008 étant donné qu'elles représentaient moins de 45 % des gains familiaux totaux. En moyenne, les couples gagnaient 1 770 \$ par semaine avant impôts, soit 1 040 \$ par conjoint et 740 \$ par conjointe.

Le niveau de scolarité et le potentiel de gains croissants des femmes leur offrent plus de possibilités pour contribuer à niveau égal ou à un niveau supérieur au revenu familial, mais certains facteurs ont un effet négatif : l'écart de gains entre les hommes et les femmes, les attentes sociales en matière de premier rôle de soutien de famille et les choix personnels et familiaux relatifs aux modalités de travail rémunéré et non rémunéré (Raley et coll., 2006). Toutefois, les femmes et les hommes plus jeunes ont tendance à avoir des visions plus neutres sur les rôles familiaux étant donné que la plupart ont grandi dans des ménages comptant deux soutiens. Comme l'entrée de ces plus jeunes cohortes dans la population active se poursuit, on pourrait assister à des changements encore plus importants dans les tendances de l'emploi et des gains au sein des familles.

Perspective

■ **Notes**

1. Pour faciliter la description, les hommes et les femmes dans tous les couples, mariés et en union libre, sont désignés sous les termes « conjoints » et « conjointes ».
2. Les couples comptant deux soutiens peuvent également être définis comme des conjoints ayant occupé tous les deux un emploi au cours de l'année précédente. Voir *Sources des données et définitions* pour obtenir de plus amples renseignements.
3. La convergence du temps passé à effectuer les tâches ménagères vient du fait que les conjointes y consacrent moins de temps par semaine (baisse de 17 à 15 heures entre 1992 et 2005) et que les conjoints y consacrent plus d'heures (hausse de 9 à 10) (Marshall, 2006). Les données sur l'emploi du temps de l'Enquête sociale générale montrent que les heures de travail rémunéré des couples comptant deux soutiens augmentent tandis que l'EPA indique que les heures sont stables. Cette variation peut être due en partie aux méthodes de collecte et aux définitions différentes entre les deux enquêtes.
4. Même si les familles dans lesquelles seule la conjointe travaille sont celles qui ont connu la croissance relative la plus importante (13 %), la moyenne de leurs gains en 2008 (670 \$) était encore très inférieure à celle des familles où seul le conjoint travaille (1 025 \$) ou à celle des familles comptant deux soutiens. La moyenne du total des revenus hebdomadaires de tous les couples ayant un emploi rémunéré (1 590 \$) en 2008 cache le fait qu'une famille sur cinq a seulement un revenu d'emploi et que leurs gains ne représentent qu'environ la moitié de cette moyenne.

■ **Documents consultés**

BARRETTE, Jacques. 2009. *Conciliation travail-famille : Qu'en savons-nous vraiment?* Tendances contemporaines de la famille, L'Institut Vanier de la famille, Ottawa, 27 p., http://www.vifamily.ca/library/cft/barrette/conciliation_travail_famille.pdf (consulté le 24 mars 2009).

BEAUJOT, Roderic. 2006. « Modèles fondés sur le genre : la famille et le travail », *Horizons*, vol. 8, n° 3, avril, Projet de recherche sur les politiques, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, p. 24 à 26.

- BIANCHI, Suzanne M. 2000. « Maternal employment and time with children: Dramatic change or surprising continuity? », *Demography*, vol. 37, n° 4, novembre, p. 401 à 414, <http://muse.jhu.edu/journals/demography/v037/37.4bianchi.pdf> (consulté le 24 mars 2009).
- DROLET, Marie. À paraître. *Ce n'est pas le marché du travail de nos mères : L'évolution de l'écart de la disparité des gains entre les sexes* (titre non définitif), n° 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada, Direction des études analytiques — Documents de recherche, Ottawa.
- FREDERICK, Judith. 1993. « *Tempus fugit... Êtes-vous à court de temps?* », *Tendances sociales canadiennes*, n° 11-008-XPF au catalogue de Statistique Canada, n° 31, hiver, p. 6 à 9, épuisé.
- FRONE, Michael R. 2000. « Work–family conflict and employee psychiatric disorders: The National Comorbidity Survey », *Journal of Applied Psychology*, vol. 85, n° 6, p. 888 à 895.
- JACOBS, Jerry A. et Kathleen GERSON. 2001. « Overworked individuals or overworked families? Explaining trends in work, leisure, and family time. », *Work and Occupations*, vol. 28, n° 1, février, p. 40 à 63, <http://wox.sagepub.com/cgi/reprint/28/1/40> (consulté le 24 mars 2009).
- LAROCHELLE-CÔTÉ, Sébastien et Claude DIONNE. À paraître. « Trop occupé? Organisation du travail chez les familles canadiennes », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada.
- LERO, Donna S., Julia RICHARDSON et Karen KORABIK. 2009. *Cost–Benefit Review of Work–Life Balance Practices – 2009*, *L'Association canadienne des administrateurs de la législation ouvrière*, 115 p., <http://206.191.16.135/docs/Cost-Benefit%20Review.pdf> (consulté le 24 mars 2009).
- MARSHALL, Katherine. 2006. « Convergence des rôles des sexes », *L'emploi et le revenu en perspective*, juillet, n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada, vol. 7, n° 7, juillet, p. 5 à 19, <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/10706/9268-fra.pdf> (consulté le 24 mars 2009).
- NOCK, Steven L. 2001. « The marriages of equally dependent spouses », *Journal of Family Issues*, vol. 22, n° 6, septembre, p. 755 à 775, <http://jfi.sagepub.com/cgi/reprint/22/6/755> (consulté le 24 mars 2009).
- NOMAGUCHI, Kei M., Melissa A. MILKIE et Suzanne M. BIANCHI. 2005. « Time strains and psychological well-being: Do dual-earner mothers and fathers differ? », *Journal of Family Issues*, vol. 26, n° 6, septembre, p. 756 à 792, <http://jfi.sagepub.com/cgi/reprint/26/6/756> (consulté le 24 mars 2009).
- RALEY, Sara B., Marybeth J. MATTINGLY et Suzanne M. BIANCHI. 2006. « How dual are dual-income couples? Documenting change from 1970 to 2001 », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 68, n° 1, p. 11 à 28, <http://www3.interscience.wiley.com/cgi-bin/fulltext/118586706/PDFSTART> (consulté le 9 avril 2009).
- RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES Canada (RHDC). 2007. *Programmes, politiques et pratiques (Conciliation travail-vie)*, http://www1.servicecanada.gc.ca/fra/pt/psait/ctv/11programmes_politiques_pratiques.shtml (consulté le 24 mars 2009).
- USALCAS, Jeannine. 2008. « Nouveau regard sur la polarisation des heures de travail », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada, vol. 9, n° 3, mars, p. 5 à 16, <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2008103/pdf/10534-fra.pdf> (consulté le 24 mars 2009).
- WARREN, Tracey. 2004. *Operationalising 'Breadwinning' Work: Gender and Work in 21st Century Europe*, documents de travail de l'IRISS, n° 2004-08, 37 p., <http://iriss.ceps.lu/documents/irisswp49.pdf> (consulté le 24 mars 2009).